



S'installer en maraîchage bio

Repères techniques
et économiques

LES FERMES EN MARAÎCHAGE

En fonction du mode de commercialisation, de la diversification et du mode d'organisation, trois groupes de fermes peuvent être distingués :

- Groupe vente directe avec des exploitations très diversifiées et fonctionnant avec une organisation individuelle du travail
- Groupe vente directe avec des exploitations diversifiées et fonctionnant avec une organisation collective du travail
- Groupe vente en gros et demi-gros

Une différence nette apparaît entre les trois groupes sur les surfaces utilisées en maraîchage (de plein champ ou sous abri) :

	Organisation individuelle	Organisation collective	Vente en gros et demi-gros
SAU (ha)	4,8	7,5	26,5
Surface en maraîchage (ha)	1,4	2,8	20
Plein champ (ha)	1,27	2,6	19
Sous abri (m²)	800	1600	9500
Nombre moyen de légumes cultivés	34	20	20

Source : Résultats technico-économiques en maraîchage biologique en Ille-et-Vilaine- Juin 2009 - Agrobio35

Si en théorie, 1,5 ha (dont 10 % sous abri) sont suffisants pour se lancer en maraîchage biologique, il est préférable de prévoir plus large au moment de l'installation pour assurer une bonne rotation entre les parcelles et permettre un développement éventuel de l'activité.

LE TEMPS DE TRAVAIL

La charge de travail est souvent sous-estimée dans les études technico-économiques. C'est pourtant le principal poste d'une activité en maraîchage bio. On estime qu'1,5 ha en maraîchage (dont 10 % sous abri) constitue le maximum pour une personne seule.

	Organisation individuelle	Organisation collective	Vente en gros et demi-gros
UTH	1,25	2,1	4
Moyenne d'heures de travail/UTH	2506 h/an	2220 h/an	2080/ha
Répartition du temps de travail	Travaux de culture : 31% Commercialisation : 27% Récolte : 21%	Travaux de culture : 31% Commercialisation : 28% Récolte : 34%	Travaux de culture : 33% Commercialisation : 5% Récolte : 60%

Source : Résultats technico-économiques en maraîchage biologique en Ille-et-Vilaine- Juin 2009 - Agrobio35

En fonction du type de commercialisation, la répartition du temps de travail diffère. Pour qu'une structure soit pérenne, l'objectif est de dégager un revenu correct en y consacrant moins de 2400 h/an, cinq ans après l'installation. (Source : Etude GAB 29) Il existe des pistes pour s'organiser et optimiser son temps de travail (ci-contre).

LES CHARGES

La répartition des charges opérationnelles est le reflet de l'organisation adoptée sur la ferme (cf. tableau 1). Concernant les charges fixes, la main d'œuvre et les charges sociales apparaissent comme les principales charges fixes (50 %) du montant total.

Optimiser le temps de travail

→ Quelles pistes pour s'organiser et optimiser son temps de travail ?

• Sur la ferme

→ Avoir du matériel adapté à ses besoins : un matériel fonctionnel pour un coût limité (à l'achat ou en entretien) :

- un tracteur (maraîchage) ou un motoculteur (grand jardin)
- des outils de travail du sol : outils à dents, rouleau ...
- un outil animé de travail du sol : herse rotative ou au mieux roto bêche ou cultirateur.
- un bon semoir : manuel (mais assez lourd) si les surfaces sont faibles, voire, tracté pour des surfaces plus importantes.
- bineuse (adaptée aux écartements de la planteuse), désherbeur thermique, et planteuse viennent compléter l'équipement de base.
- l'investissement dans une dérouleuse, un épandeur, une herse étrille est à réfléchir en fonction des surfaces et des besoins réels.

→ Investir dans des paillasses tissés pour limiter le temps consacré au désherbage

→ Faire toute ou partie de ses plants ?

- Produire ses plants semble pour beaucoup une évidence à l'installation : une grande diversité de variétés disponibles sous forme de semences, possibilité de faire des petites séries et surtout limiter les charges au démarrage.
- Pourtant, mis bout à bout (achat de semences et de terreau, équipement matériel, temps consacré, séries plus ou moins vigoureuses), faire tous ses plants ne semblent pas être la solution la meilleure. Pourquoi ne pas se cantonner aux plants les plus faciles ?

→ Si les surfaces totales sont importantes, déléguer les autres travaux d'entretien ou de semis des engrais verts.

• Entre maraîchers

La aussi, il existe des solutions d'organisation pour limiter son temps de travail :

→ Se répartir les légumes pour limiter le nombre de légumes différents à cultiver, et pratiquer l'achat / revente ou trouver une structure collective pour assurer la commercialisation.

→ Travailler en groupe pour investir en commun dans du matériel et organiser des chantiers collectifs : chacun conserve l'ensemble des légumes qu'il souhaite cultiver mais dès qu'un gros chantier se présente chacun y participe selon une bourse d'échange du temps de travail.

Viennent ensuite les frais liés à la commercialisation. En pourcentage, ces frais sont plus importants pour les organisations collectives de travail : frais d'entrée dans les magasins de producteurs, les GIE, etc. Mais ils présentent un avantage par rapport au temps réellement passé à la vente.

→ Les autres charges (gestion, certification, assurances, entretien) sont incompressibles. Leur importance décroît en fonction des charges fixes totales liées à l'activité.

Charges opérationnelles	Organisation individuelle	Organisation collective	Vente en gros et demi-gros
Semences et plants	35,9%	45,2%	41,4%
% de plants autoproduits	57%	47%	25%
Fertilisation	20,4%	7,7%	10,7%
Défense des végétaux	1,1%	1,2%	0,4%
Travaux tiers	0,5%	0,8%	5%
Petit matériel	6,1%	4%	2,4%
Bâche	26,9%	7,2%	8,75%
Emballage	3%	6,3%	31,1%
Achat / Vente	6,2%	27,6%	0,15%

Source : Résultats technico-économiques en maraîchage biologique en Ille-et-Vilaine- Juin 2009 - Agrobio35

Charges fixes (hors fermage éventuel)	Organisation individuelle	Organisation collective	Vente en gros et demi-gros
MSA et main d'oeuvre salariée	49,7%	44,4%	55%
% au forfait	100%	50%	0%
Commercialisation	22%	30,8%	28%
Carburant, fioul	3,8%	3,9%	3,2%
Impôts et taxes	0,8%	5,8%	0,9%
Eau/gaz/électricité	0,8%	1,9%	1,1%
Entretien matériel et bâtiment	5,5%	2,7%	3,4%
Certification	4,7%	1,8%	0,8%
Assurance, gestion et autres	12,5%	8,7%	7,7%

Source : Résultats technico-économiques en maraîchage biologique en Ille-et-Vilaine- Juin 2009 - Agrobio35

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

D'après les chiffres d'affaire recensés dans l'enquête publiée en 2009 en Ille-et-Vilaine, la valorisation à l'hectare est meilleure pour les maraîchers organisés individuellement. Mais les résultats globaux ne satisfont que 43 % d'entre eux. En effet, le chiffre d'affaire moyen reste faible.

Bien qu'installés en moyenne depuis plus longtemps, les maraîchers avec une organisation collective sont nettement plus satisfaits de leur revenu.

Une raison de plus de bien réfléchir collectivement son installation en maraîchage bio.

		Organisation individuelle	Organisation collective	Vente en gros et demi-gros
Répartition des charges	Charges op en %	20,4	21,9	18,4
	Charges fixes en %	28,9	31,6	36,3
	Amortissement et frais financiers en %	8,2	11,3	12,3
	Résultat courant en %	42,4	35	33
% de maraîcher satisfait de leur revenu		43	80	100

Source : Résultats technico-économiques en maraîchage biologique en Ille-et-Vilaine- Juin 2009 - Agrobio35

Tous unis pour une agriculture de qualité en Bretagne



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Conception, création et rédaction : Réseau GAB/FRAB
Crédits photographiques : UE
Imprimé sur papier recyclé - Edition 2009



Pour en savoir plus sur l'Agriculture Bio

→ Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

→ Côtes d'Armor

GAB d'Armor // 02 96 74 75 65

→ Finistère

GAB 29 // 02 98 25 80 33

→ Ille et Vilaine

Agrobio 35// 02 99 77 09 46

→ Morbihan

GAB 56 // 02 97 66 32 62